

**Zeitschrift:** Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

**Herausgeber:** Association pour la défense des intérêts du Jura

**Band:** 43 (1972)

**Heft:** 7

## **Inhaltsverzeichnis**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 25.12.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA  
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XLIIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

No 7 Juillet 1972

## SOMMAIRE

Deux nouveaux membres à la direction de l'ADIJ — La 16e Journée des apprentis méritants du Jura — Aperçu sur l'économie jurassienne — Les comptes d'Etat des cantons pour 1971 — Toujours la surtaxe de tunnel entre Moutier et Longeau — Chronique économique

## Deux nouveaux membres à la direction de l'ADIJ

*Le comité central de l'ADIJ a siégé le 3 juillet 1972 à Moutier sous la présidence de M. René Steiner. Il a notamment procédé à l'élection de deux nouveaux membres de la direction (bureau directeur) : M. Jean Jobé, préfet de Porrentruy, et M. Rémy Berdat, conseiller municipal à Moutier. Avec le président, M. R. Steiner, le vice-président, M. H.-L. Favre, de Reconvilier, et le secrétaire, M. H. Boillat, la direction de l'ADIJ dispose désormais de son effectif complet (cinq membres).*

*Le comité central de l'ADIJ a rendu hommage à la mémoire du Dr Charles Krähenbühl, de Saint-Imier, médecin et botaniste de grand renom, récemment décédé. Le Dr Krähenbühl était membre d'honneur de l'association. Il collabora à l'activité de la Commission de l'ADIJ pour la protection de la nature, qui édita son répertoire des plantes phanérogames du Jura.*

## Mutations

*Quelques mutations interviennent dans les commissions. M. Georges Morand, de Belprahon, démissionne de la Commission des affaires communales, M. Léchot, de Porrentruy, de la Commission pour la sauvegarde du patrimoine jurassien, et M. Broquet, de Courfaivre, de la Commission des forêts et du bois ; à la Commission du tourisme pédestre, M. Mottl, de Laufon, est remplacé par M. H. Kern-Meury, de Laufon, comme chef de ce district.*

## Crédit pour le siège de l'ADIJ

*Sur rapport du président et du secrétaire, le comité central de l'ADIJ a voté un crédit de 30 000 fr. pour les travaux de transformation du premier étage de l'immeuble de l'ADIJ, au N° 2 de la rue du Château à Moutier, où sera prochainement installée l'administration permanente de l'association. Le poste de secrétaire permanent va être mis au concours incessamment.*

## Le tunnel Moutier-Granges

*Après avoir voté une subvention de 500 fr. en faveur de la Quinzaine culturelle de Moutier, le comité central de l'ADIJ a pris connaissance*